

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Capsules Nespresso : désormais récupérées dans le bac bleu !

Amos, le 4 décembre 2025. – La Ville d'Amos souhaite informer la population qu'une nouvelle méthode de récupération des capsules Nespresso a été mise en place; ces dernières doivent être déposées dans le bac bleu à l'aide du sac vert fourni par Nespresso. Conséquemment, les capsules Nespresso usagées ne seront plus acceptées à l'écocentre à compter du 1^{er} janvier 2026.

Une collecte directement à domicile

Puisqu'il est désormais possible de déposer les capsules Nespresso dans le bac de récupération, à condition qu'elles soient placées dans le sac vert Nespresso spécialement conçu pour le traitement de ces matières, l'écocentre n'acceptera plus les capsules Nespresso, et ce, à compter du 1^{er} janvier 2026.

Cette initiative vise à simplifier le processus de récupération pour les citoyen(ne)s. « Nous sommes très heureux de cette nouveauté, puisque les citoyens n'auront plus à se rendre à l'écocentre, » affirme Isabel Dufresne, coordonnatrice en environnement à la Ville d'Amos. « Nous tenons à rassurer les amateurs de café que les capsules continueront à être recyclées, mais il est primordial de déposer les capsules dans le sac vert prévu à cet effet et ensuite de le déposer dans le bac bleu », poursuit-elle. La récupération s'effectuera dans le cadre du ramassage régulier des matières recyclables, rendant le geste écologique plus simple, rapide et accessible pour tous.

Comment utiliser le sac vert Nespresso ?

1. Remplir le sac vert

Fourni gratuitement par Nespresso, ce sac permet d'y déposer les capsules usagées jusqu'à ce qu'il soit plein. Il est offert automatiquement lors des commandes en ligne ou peut être obtenu en boutique Nespresso.

2. Placer le sac dans le bac de recyclage

Une fois rempli et bien fermé, le sac peut être déposé directement dans votre bac de récupération, avec les autres matières admissibles.

Grâce à leur conception, les sacs verts sont facilement repérables en centre de tri, permettant une récupération efficace des capsules sans dispersion de résidus. Le programme assure une valorisation optimale des composantes des capsules :

- L'aluminium est entièrement récupéré et réintégré dans la chaîne de production.
- Le marc de café est valorisé, notamment en compost ou en énergie renouvelable.

Cette approche contribue à réduire les matières envoyées à l'enfouissement et s'inscrit dans une vision durable et responsable de la gestion des déchets.

Rappel des consignes importantes

Pour assurer le bon fonctionnement de la collecte, il est essentiel de respecter les directives suivantes :

- Ne jamais déposer les capsules directement dans le bac de récupération.
- Utiliser exclusivement le sac vert Nespresso, seul accepté dans le cadre de cette collecte.
- S'assurer que le sac est bien fermé avant de le mettre dans le bac.

Le respect de ces consignes permet d'optimiser la récupération et d'éviter les refus en centre de tri.

Pour en savoir plus

Pour plus d'information sur le programme, l'approvisionnement en sacs verts ou leur conception, visitez : <https://www.nespresso.com/ca/fr/irecycle>

– 30 –

Source et renseignements :

Direction générale – Communications

communications@amos.quebec | 819 732-3254, poste 232